

D'après le panel européen des ménages, en 1996, 12 % des familles européennes sont monoparentales. L'adulte responsable est dans neuf cas sur dix une femme, le plus souvent divorcée ou séparée. La part des moins de trente ans varie de 3 % en Italie à 20 % au Royaume-Uni. La majorité des parents isolés sont actifs, le plus souvent à temps plein, mais leur taux d'emploi s'échelonne entre 40 % en Irlande et au Royaume-Uni et 75 % en France et au Danemark. Plus souvent bénéficiaires de transferts sociaux que les autres familles, et pour des montants plus importants, leur niveau de vie reste néanmoins inférieur d'un quart à celui de l'ensemble des ménages (près de 40 % au Royaume-Uni). Elles sont aussi plus souvent pauvres que le reste de la population, sauf au Danemark, en Grèce et au Portugal.

Les conditions de vie de ces familles sont cependant très hétérogènes. Au sud de l'Europe, 25 à 40 % d'entre elles sont hébergées dans un autre ménage par le jeu des solidarités familiales.

L'analyse de la situation des familles monoparentales fait apparaître cinq groupes de pays. Les pays anglo-saxons comptent la plus forte proportion de parents isolés, souvent inactifs ou à temps partiel et à revenus faibles. Au contraire, dans les pays nordiques, les parents seuls comptent davantage de célibataires et d'actifs et ne sont pas plus souvent pauvres que les autres ménages.

Christine CHAMBAZ
Ministère de l'Emploi et de la solidarité
DREES

Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples

En 1996, 12 % des ménages européens comptant des enfants de moins de 25 ans étaient des familles monoparentales (annexe). Cette proportion était nettement plus faible en Espagne (5 %), en Italie, en Grèce (7 %) et au Portugal (8 %), ainsi qu'aux Pays-Bas et en Autriche (10 %). Elle était en revanche beaucoup plus élevée en Belgique, au Danemark (14 %) et surtout en Finlande (19 %) et au Royaume-Uni (22%) [tableau 1]. En France, elle se situait au niveau moyen européen.

Au sud de l'Europe, 25 % à 40 % des familles monoparentales sont hébergées ou hébergent d'autres personnes

L'opposition brutale d'un Nord à forte monoparentalité et d'un Sud aux familles plus classiques doit toutefois être nuancée. 2 % des ménages européens hébergent en effet une famille monoparentale, portant à 14 % la proportion de ménages concernés par la monoparentalité. Or, les familles monoparentales hébergées sont particulièrement nombreuses au sud de l'Europe, ce qui resserre sensiblement les écarts entre pays :



en Espagne, 4 % des ménages avec enfants hébergent une famille monoparentale, si bien que les hébergées représentent plus de 40 % des familles monoparentales. Dans les pays du Sud, ne pas en tenir compte revient à négliger entre 25 et 40 % du phénomène.

Près de neuf familles monoparentales sur dix ont à leur tête une femme

La forte surreprésentation des femmes parmi les parents isolés est particulièrement marquée au Portugal (94 %). *A contrario*, le Danemark, le Luxembourg ou la Finlande comptent une proportion plus grande d'hommes dans cette situation (19 à 20 %). En Espagne, en Italie ou en Grèce, les hommes parents isolés sont également plus nombreux, mais sont plus souvent hébergés que les femmes.

Les parents isolés européens ont en moyenne 42 ans, à peine plus d'un sur dix a moins de 30 ans. La part de ces jeunes est fortement variable selon les

pays, de 3 à 5 % en Italie, en Grèce et en Espagne à 15 % en Autriche ou en Finlande, jusqu'à 18 % en Irlande et 20 % au Royaume-Uni. Dans les pays où les familles monoparentales hébergées sont nombreuses, ces dernières sont plus souvent constituées par des jeunes. Ailleurs, on ne relève pas de différence d'âge significative entre familles hébergées et isolées.

Un parent isolé européen sur cinq est veuf

Aux différences d'âge et de sexe correspondent des situations matrimoniales variables. En moyenne, 21 % des parents sans conjoint sont célibataires, 22 % sont veufs et 57 % divorcés ou séparés. Quand les moins de 30 ans sont nombreux, la part des célibataires est plus grande, dépassant 25 %. Elle culmine au Danemark avec 34 %. Dans les pays où les jeunes sont moins présents parmi les familles monoparentales, les veufs sont plus nombreux : c'est le cas au Portugal, en Italie, en Grèce et en Espa-

gne où leur part s'échelonne entre 38 et 47 % (tableau 2).

La majorité des parents isolés sont actifs, à temps partiel dans 20 % des cas

En moyenne, 59 % des parents de famille monoparentale travaillent, 10 % sont au chômage et un peu moins d'un tiers sont inactifs (tableau 2). Le taux d'emploi reste toutefois faible pour ces familles en Irlande (38 %), au Royaume-Uni (45 %), en Espagne (47 %) et aux Pays-Bas (50 %), tandis qu'il est élevé en France (76 %), au Portugal (75 %), au Danemark (75 %), en Autriche (74 %) ou en Allemagne (71 %).

La grande majorité des parents isolés qui travaillent, exercent une activité à temps plein ; 20 % en moyenne occupent un emploi à temps partiel (tableau 3). Cette proportion, supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population active européenne, varie fortement selon les pays. Ces variations reflètent souvent

T 01 structure des ménages comptant des enfants de moins de 25 ans en Europe en 1996

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Couple avec 1 enfant	31	35	36	28	25	32	18	30	30	27	30	30	30	29	31
Couple avec 2 enfants	32	35	33	40	34	33	26	35	34	41	36	32	32	31	34
Couple avec 3 enfants ou plus	17	13	12	9	14	18	32	10	16	19	10	11	17	13	14
Couple avec enfants dont au moins 1 de plus de 25 ans	3	0	2	4	9	2	4	8	4	2	3	5	1	1	4
Autres ménages	2	1	3	9	10	2	4	6	8	0	9	10	1	2	4
Familles monoparentales isolées	15	14	13	7	5	13	12	7	7	10	10	8	19	22	12
Familles monoparentales hébergées	1	0	1	2	4	1	3	3	2	0	2	3	0	1	2
Total familles monoparentales	16	14	14	10	9	14	15	10	9	10	13	12	19	23	14
Part des « hébergées »	8	1	4	25	43	7	21	29	21	3	17	28	3	5	12

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

T 02 statuts matrimonial et d'activité des parents européens sans conjoint – ensemble des familles monoparentales, isolées ou hébergées en 1996

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Célibataires	12	34	27	2	14	26	29	10	18	14	26	12	27	25	21
Mariés, divorcés, séparés	69	63	58	52	39	55	42	47	59	69	55	50	62	67	57
Veufs	19	3	15	46	47	19	29	43	23	17	19	38	11	8	22
Actif occupés	61	75	71	59	47	76	38	51	63	50	74	75	63	45	59
Chômeurs	10	5	10	12	16	11	7	7	12	10	5	2	15	9	10
Inactifs	29	20	19	29	37	13	55	42	25	40	25	23	22	46	31

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

T 03 type d'emploi des parents européens sans conjoint ayant un emploi
- ensemble des familles monoparentales, isolées ou hébergées en 1996

en %

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Rappel : part des actifs occupés	61	75	71	59	47	76	38	51	63	50	74	75	63	45	59
À temps plein	76	91	73	90	88	88	62	92	ns	57	74	92	95	61	78
À temps partiel >15 heures	18	6	19	7	9	12	27	7	ns	32	25	6	4	31	17
À temps partiel < 15 heures	6	3	8	3	3		11	1	ns	11	1	2	1	8	5

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

T 04 niveau de vie des familles monoparentales
en Europe en 1996

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Niveau de vie moyen (en PPA)	10 563	11 800	9 785	7 751	7 831	9 915	7 620	8 598	19 910	10 758	12 895	6 508	8 782	8 075	8 967
Niveau de vie relatif, en %, par rapport															
- aux familles avec enfants	78	82	75	93	88	76	73	89	97	90	96	84	83	62	77
- aux familles avec enfants comptant au plus un actif	89	101	86	99	98	92	78	99	107	93	95	101	91	76	90
- à l'ensemble des ménages	76	84	70	93	86	74	70	85	90	81	90	84	84	59	73

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

la fréquence globale du travail à temps partiel. Ainsi, la part des parents isolés qui travaillent à temps partiel est plus forte aux Pays-Bas (43 %), au Royaume-Uni (39 %) et en Irlande (38 %), voire en Allemagne (27 %), là où le temps partiel est largement répandu. Elle y dépasse alors la moyenne nationale. Exception à la règle : le Danemark, où pourtant le temps partiel est relativement fréquent (16 % des actifs occupés),

compte relativement peu de parents isolés travaillant ainsi (9 %). La fréquence du temps partiel est également plus faible que la moyenne communautaire en Finlande (5 %), au Portugal (8 %) ou en Italie (8 %) : dans ces pays, elle est même inférieure à la moyenne nationale. En Grèce, en Espagne et en France, les familles monoparentales actives occupent plus souvent des emplois à temps plein que la moyenne communautaire mais restent surreprésentées parmi la population à temps partiel.

... mais assez comparable à celui des familles où un seul des parents est actif

Le déficit de niveau de vie des familles monoparentales n'est pas tant lié à la monoparentalité qu'au fait que leur ménage ne compte qu'un seul apporteur de ressources. Lorsque l'on compare la situation des familles monoparentales à celle des familles avec enfants où un seul des parents est actif (occupé ou non), le déficit moyen de niveau de vie est ramené de 23 % à 10 % (tableau 4). Il est nul ou quasi nul au Danemark, au Portugal, en Grèce, en Italie, en Espagne. C'est au Royaume-Uni qu'il demeure le plus élevé (24 %).

Un niveau de vie inférieur en moyenne de 23 % à celui de l'ensemble des ménages avec enfants...

En moyenne, les familles monoparentales européennes, isolées ou hébergées, ont un niveau de vie¹ inférieur de 23 % à celui de l'ensemble des ménages avec enfants, et de 27 % à celui de l'ensemble des ménages (tableau 4). Cependant, ce déficit de niveau de vie varie fortement selon les pays. Le plus grand écart est observé au Royaume-Uni, où le niveau de vie des parents isolés n'atteint que 62 % de la moyenne des familles avec enfants. L'écart est très réduit au Luxembourg (97 %), en Autriche (96 %) et en Grèce (93 %).

L'hébergement, expression de la solidarité familiale ?

Dans les pays où l'hébergement des familles monoparentales est courant, on observe, hormis au Portugal, un niveau de vie des familles hébergées plus élevé, en moyenne de 7 %, que celui des familles isolées (tableau 5). Elles bénéficient conventionnellement des ressources du ménage qui les accueille². Avant prise en compte de ce transfert de niveau de vie, les familles monoparentales hébergées ont un niveau de vie inférieur de 22 % environ à celui des

B	Belgique
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
UK	Royaume-Uni
UE-14	Union européenne des 14

1. Ressources par unité de consommation (voir Annexe dans ce numéro, « Pour comprendre ces résultats », p.8).

2. Le niveau de vie de la famille hébergée est mesuré conventionnellement en rapportant les revenus de l'ensemble du ménage au nombre de ses unités de consommation (hébergeants + hébergés), ce qui constitue bien sûr une approche purement monétaire.

T 05 niveau de vie des familles monoparentales hébergées
en Europe en 1996

	EL	E	IRL	I	P	UE-14
Niveau de vie global						
- moyen (en PPA)	8 455	8 275	8 706	8 779	6 443	9 442
- en % de celui des familles monoparentales isolées	116	116	123	104	98	107
Niveau de vie sur ressources personnelles						
- moyen (en PPA)	6 441	5 334	6 058	6 523	4 564	6 886
- en % de celui des familles monoparentales isolées	88	75	85	77	70	78
Gain en niveau de vie lié à l'hébergement (en %)	31	55	44	35	41	37

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

familles monoparentales isolées. L'impact de l'hébergement accroît en moyenne leur niveau de vie de 37 % ; il est maximal en Espagne (+55 %), où la proportion de familles monoparentales hébergées est aussi la plus grande. Il est minimal en Grèce (+31 %) et en Italie (+35 %). Au Portugal, les familles monoparentales hébergées ont des ressources personnelles inférieures de 30 % en moyenne à celles des familles monoparentales isolées et l'hébergement ne leur procure qu'un niveau de vie à peine comparable.

4 *Deux fois plus de pauvreté que dans l'ensemble des ménages*

Avec un seuil de pauvreté défini pour chaque pays par la demi-médiane des niveaux de vie nationaux, une fa-

mille monoparentale européenne sur quatre (24 %) est pauvre (graphique 1). Le risque de pauvreté est ainsi deux fois plus grand que pour l'ensemble des ménages (11 %). Il est là aussi très variable d'un pays à l'autre.

Au Royaume-Uni, un tiers environ des familles monoparentales vit en dessous du seuil de pauvreté, considérablement plus que la moyenne européenne, alors que le taux de pauvreté global se situe au niveau du taux moyen européen (12 % contre 11 %). Le même phénomène existe en Allemagne, où le taux de pauvreté avoisine la moyenne européenne, mais où les familles monoparentales sont très largement surreprésentées parmi les ménages pauvres. En France ou aux Pays-Bas, où le taux de pauvreté est plus faible que la moyenne européenne, les

familles monoparentales sont également fortement surreprésentées dans la population pauvre.

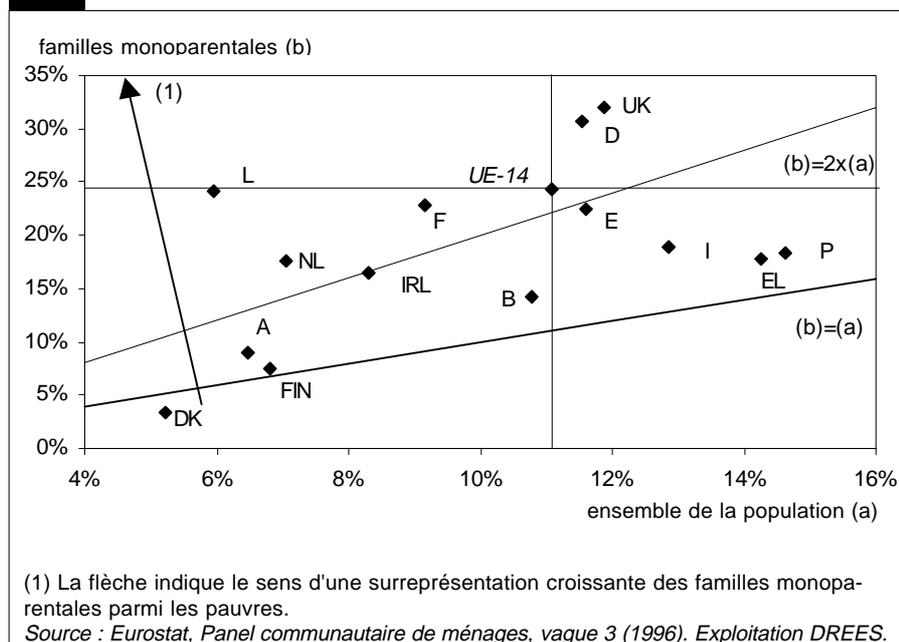
Au Danemark, en revanche, le taux de pauvreté des familles monoparentales est faible (environ 3 %), et inférieur à celui de la population danoise dans son ensemble. De même, en Grèce et au Portugal, où pourtant la pauvreté est importante, les familles monoparentales représentent une part plus faible de la population pauvre que dans les autres pays. On a vu en effet que celles dont les ressources personnelles étaient faibles étaient plus souvent hébergées, et bénéficiaient donc au final des ressources d'un autre ménage.

Comparées à l'ensemble des familles où un seul des parents est actif, les familles monoparentales n'apparaissent globalement pas plus souvent pauvres. Le rapport entre les taux de pauvreté de ces deux types de famille varie toutefois de 0,5 au Danemark à 1,7 en Espagne.

Revenus du travail, prestations sociales et transferts privés

Lorsque l'on s'intéresse à la composition des ressources des familles monoparentales, il importe de distinguer les familles monoparentales isolées, vivant sur leurs seules ressources, des familles monoparentales hébergées, dont la structure des ressources dépend fortement de celle du ménage qui les accueille. À défaut de procéder à cette distinction, on risque en particulier de surestimer les revenus du travail des familles monoparentales.

G 01 pauvreté des familles monoparentales en Europe



■ **58 % des revenus des familles monoparentales isolées proviennent du travail.**

Les revenus du travail sont l'essentiel des ressources des familles monoparentales isolées. Ils en constituent cependant moins de 60 %, contre 80 % pour l'ensemble des familles avec enfants. Cette moyenne est toutefois fortement tirée à la baisse par le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas, où les revenus du travail représentent moins de la moitié des revenus totaux des familles monoparentales, moins des deux tiers d'entre elles en percevant. En revanche, au Portugal ou même en France et en Espagne, 80 % des familles monoparentales isolées perçoivent des revenus du travail, qui constituent 70 % de leurs ressources.

■ **34 % proviennent de transferts sociaux...**

80 % des familles monoparentales isolées bénéficient de transferts sociaux (hors retraite), plus de 60 % bénéficiant de prestations familiales. Ces

proportions sont supérieures à celles observées pour l'ensemble des familles avec enfants (respectivement 68 et 50 %). Aussi, tandis qu'ils constituent à peine 10 % des ressources de ces familles, les revenus sociaux en représentent 34 % pour les familles monoparentales isolées. Hormis en Espagne, les transferts sociaux vers les familles monoparentales isolées sont plus fréquents et de montants moyens plus élevés que ceux à destination de l'ensemble des familles avec enfants (graphique 2). Aux Pays-Bas, notamment, les prestations reçues par les familles monoparentales atteignent des montants presque trois fois supérieurs.

■ **... dont 10 % de prestations familiales.**

Les transferts sociaux vers les familles monoparentales ne sont cependant pas toujours opérés dans le cadre de la politique familiale. Ils incluent en effet des prestations invalidité ou maladie ainsi que l'indemnisation du chômage (encadré 1). La comparaison

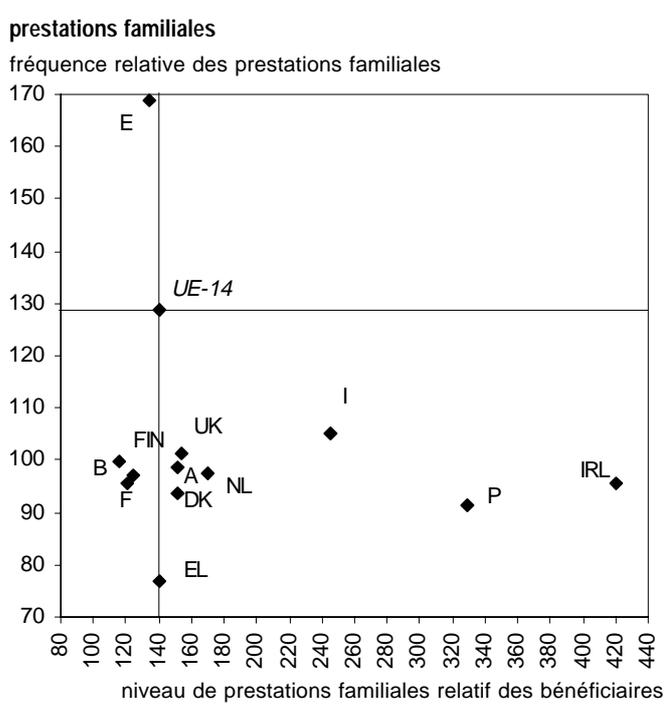
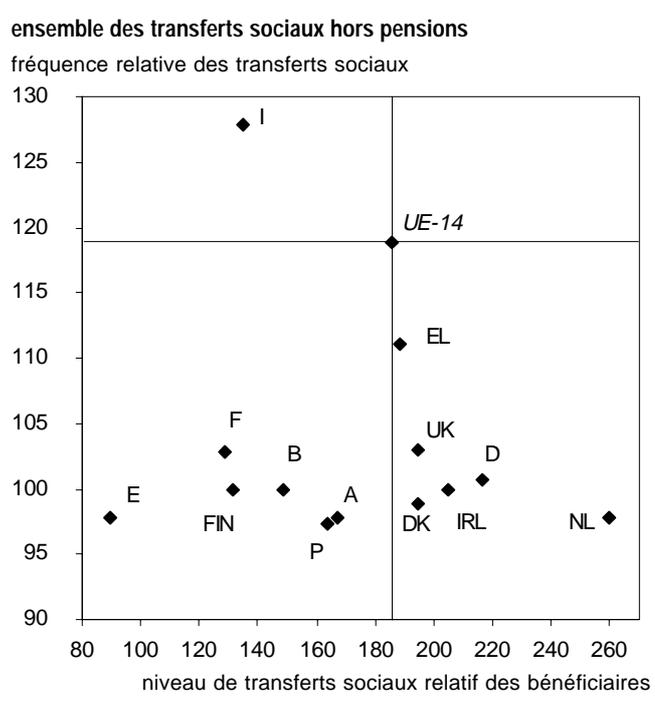
entre familles monoparentales et ensemble des familles, du seul point de vue des prestations familiales, est plus instructive. En particulier, le poids des prestations familiales dans leur revenu est double (10 % contre 4 à 5 %).

Trois groupes de pays peuvent être distingués selon l'universalité et la générosité de ces prestations (encadré 2).

Dans tous les pays, les familles monoparentales isolées bénéficiaires de prestations familiales perçoivent à ce titre des montants supérieurs à ceux perçus par l'ensemble des familles bénéficiaires, de 40 % en moyenne. Cette plus grande générosité reste toutefois plus limitée, de l'ordre de 20 à 60 % dans les pays où les prestations familiales sont assez, voire très importantes : Belgique, Finlande, Danemark, mais aussi France, Royaume-Uni. Les pays où elles sont plus réduites présentent une forte hétérogénéité. Tandis qu'en Grèce, les prestations familiales s'adressent moins aux familles monoparentales qu'aux autres familles, c'est le

G.02

fréquence et montant moyen relatifs des transferts sociaux à destination des familles monoparentales isolées, par rapport à l'ensemble des ménages avec enfants



Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

Les prestations sociales perçues par les familles monoparentales

Les transferts sociaux perçus par les familles monoparentales se décomposent pour un tiers en prestations familiales, un cinquième en prestations logement, un dixième en indemnités chômage, le reste recouvrant divers types d'aides et prestations à caractère plus ou moins ciblé (tableau). Le poids de ces différentes composantes est très variable d'un pays à l'autre. Le poids des prestations familiales est ainsi très important au Portugal ou en Irlande, celui des allocations logement au Royaume-Uni ou en France, celui des indemnités chômage plus substantiel en Espagne ou en Belgique.

composition des transferts sociaux perçus par les familles monoparentales isolées européennes en %

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Rappel : part des revenus sociaux hors retraites dans le revenu du ménage	35	42	16	4	7	22	46	5	48	39	28	10	41	44	30
Indemnités chômage	32	23	nd	10	48	12	14	5	1	9	13	8	14	1	11
Prestations familiales	50	34	nd	16	15	48	71	33	78	28	72	76	57	29	35
Prestations invalidité maladie	11	11	nd	39	21	3	2	3	7	12	3	8	6	4	6
Prestations éducation	1	2	nd	3	0	6	4	13	0	2	3	4	2	3	3
Autres prestations individuelles	0	3	nd	16	9	1	3	27	7	0	1	4	0	32	17
Aide sociale	6	16	nd	8	7	8	2	14	0	44	3	0	3	0	10
Prestations logement	0	13	nd	7	1	23	4	6	7	6	7	0	18	31	19

nd : non disponible.

Source : Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996). Exploitation DREES.

6 contraire en Espagne. Quant aux familles monoparentales isolées italiennes, portugaises ou irlandaises, elles ne bénéficient pas plus souvent de prestations familiales que les autres familles, mais les montants qu'elles perçoivent sont très supérieurs (jusqu'à quatre fois en Irlande).

À côté des prestations sociales, un quart environ (27 %) des familles mo-

noparentales isolées disposent de transferts provenant d'autres ménages. Ces transferts privés directs sont marginaux, représentant moins de 5 % de leurs ressources, près de huit fois moins que les prestations sociales. Il est délicat d'en commenter plus précisément l'ampleur, car leur recueil est fortement entaché d'aléas, et de qualité variable d'un pays à l'autre.

Les transferts sociaux réduisent fortement la pauvreté des familles monoparentales

On peut calculer, à seuil de pauvreté donné (celui défini précédemment), la proportion de ménages qui seraient pauvres s'il n'y avait ni transferts sociaux ni même transferts entre ménages (aide des parents aux enfants, par exemple). Un peu plus d'une famille monoparentale isolée sur quatre est pauvre (27 %). Sans transferts sociaux, cette proportion dépasserait une sur deux (54 %) ; sans transferts privés, elle serait d'un point environ supérieure (graphique 3).

L'impact des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté des familles monoparentales isolées est maximale au Danemark, avec 42 % de familles pauvres avant transferts sociaux, et moins de 3 % après. Elle est moins spectaculaire mais néanmoins significative en Finlande, Autriche, Irlande, Belgique, Pays-Bas, France et Royaume-Uni. Dans ce dernier pays, plus de 75 % des familles monoparentales isolées seraient pauvres en l'absence de transferts sociaux ; mais un tiers l'est encore après transferts. En Grèce, en Italie, au Portugal ou en Espagne, pays où les transferts sociaux

Les systèmes de prestations familiales par pays

La Grèce, l'Espagne et l'Italie

La Grèce, l'Espagne et l'Italie distribuent peu de prestations familiales : moins de 15 % des familles en bénéficient, pour un montant moyen inférieur à 700 parité de pouvoir d'achat (PPA) par an, et leur masse représente moins de 4 % des ressources des familles. Le Portugal ressemble beaucoup à ces trois pays, par le montant des prestations et leur poids dans les revenus des familles ; il s'en distingue cependant en les distribuant de façon plus large, 80 % des familles en reçoivent.

Finlande, Danemark, Luxembourg, Belgique et Autriche

À l'opposé de ces pays du Sud de l'Europe, la Finlande, le Danemark, le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche versent des prestations très supérieures, de l'ordre de 1 400 à 2 000 PPA par an, et dont la masse pèse pour plus de 8 % dans les ressources des ménages ; plus de 85 % des familles en bénéficient.

Allemagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni

Entre ces deux extrêmes se trouve enfin la majorité des pays de la Communauté, avec des prestations d'un montant annuel moyen compris entre 600 et 1 400 PPA, et dont la masse représente entre 4 et 8 % des ressources des familles. Dans ce groupe, la France verse les prestations de montants les plus élevés (1 250 PPA) mais au plus faible nombre de familles (70 %). L'Irlande se situe à la frontière de ce groupe et de celui des pays du Sud.

sont relativement peu élevés, les transferts privés jouent un rôle aussi important du point de vue de la réduction de la pauvreté.

Trois groupes de familles monoparentales

L'image de familles monoparentales au faible niveau de vie, souvent pauvres, massivement bénéficiaires de revenus sociaux qui contribuent pour une forte part à leurs ressources ne décrit donc pas la multiplicité des réalités nationales.

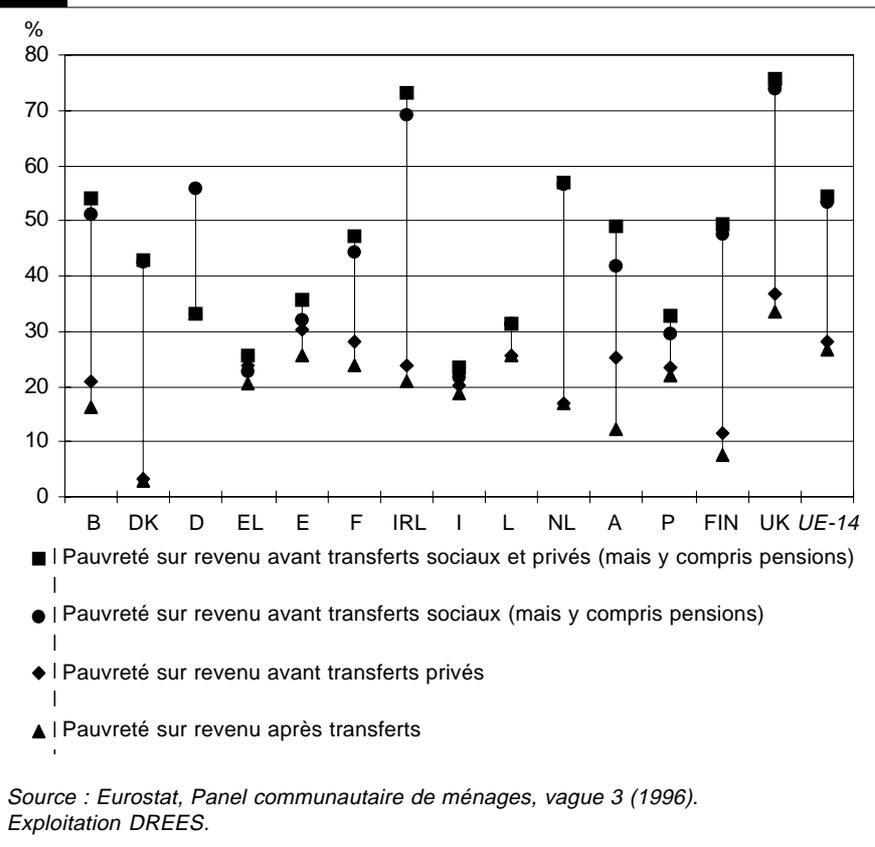
Trois groupes homogènes de familles monoparentales se dégagent, essentiellement déterminés par l'âge et l'activité :

- le premier groupe (31 % des familles monoparentales européennes) rassemble plutôt des femmes inactives dont les faibles ressources proviennent pour la plupart de transferts sociaux. Toutes ont plus de 30 ans. La proportion de pauvres y est très importante (plus de 40 %). Ce groupe est particulièrement présent aux Pays-Bas (47 %), en Irlande (45 %), au Royaume-Uni (39 %) et en Belgique (33 %). Il est au contraire sous-représenté en Autriche (16 %), au Portugal (16 %) et au Danemark (17 %).

- Le second groupe de familles monoparentales (11 %) est au contraire jeune : leurs chefs ont moins de 30 ans, presque tous sont des femmes, et une grande majorité est célibataire. Moins de la moitié travaille, les chômeurs sont en nombre important parmi elles, et presque toutes bénéficient de transferts sociaux. Le niveau de vie est légèrement supérieur à celui du groupe précédent, et la proportion de pauvres, quoique légèrement inférieure, reste élevée. Ce groupe est nombreux au Royaume-Uni (20 %), en Irlande (17 %), en Finlande (16 %) et en Autriche (14 %). Il rassemble en revanche moins de 3 % des familles monoparentales italiennes et grecques.

- Le dernier groupe (59 %) dispose enfin d'un niveau de vie moyen plus élevé. Le taux de pauvreté y est faible. Il réunit essentiellement des chefs de

G 03 proportion des familles monoparentales isolées pauvres avant et après transferts sociaux et privés



famille actifs. La plupart a plus de 30 ans, les hommes y sont un peu plus nombreux que dans les autres groupes. Les familles sont plus fréquemment hébergées. Ce groupe est particulièrement important au Portugal (77 %), en Italie (72 %), en France (71 %), en Grèce (71 %) et au Danemark (70 %).

Vers une carte de l'Europe des familles monoparentales

La prise en compte simultanée de l'importance de la monoparentalité, de la structure sociodémographique des familles monoparentales et de la nature de leurs ressources permet, à partir de cette typologie, de dessiner une carte de l'Europe monoparentale (l'Allemagne n'a pas pu être intégrée à cette analyse, certains indicateurs de nature de revenu n'étant pas disponibles pour elle).

Schématiquement, l'Europe monoparentale s'organise en cinq groupes de pays qui épousent, pour l'essentiel,

les découpages géographiques traditionnels :

- les pays anglo-saxons, Irlande et Royaume-Uni, où la proportion de familles monoparentales est importante. Parmi elles, on dénombre beaucoup de jeunes, de célibataires, d'inactifs. Les actifs travaillent très souvent à temps partiel. La part des familles monoparentales hébergées se situe dans la moyenne européenne, de même que celle des hommes. Les revenus sociaux occupent une part prépondérante dans les ressources de ces familles, qui restent malgré tout souvent en dessous du seuil de pauvreté.

- les pays nordiques, Danemark et Finlande comptent également une proportion relativement forte de familles monoparentales. Les jeunes, les célibataires, les hommes et les actifs y sont surreprésentés par rapport à la moyenne européenne. Les familles hébergées y sont rares. Les revenus sociaux y sont importants, et nombre de familles monoparentales perçoivent

des revenus du travail, même si ceux-ci ont un poids modéré dans leur revenu total. Les familles monoparentales n'y sont pas plus souvent pauvres que les autres ménages.

- *Les Pays-Bas*, auxquels on peut joindre le Luxembourg, avec relativement peu de familles monoparentales. Ces dernières y sont plutôt plus âgées que la moyenne européenne, moins souvent célibataires. La proportion d'actifs occupés y est légèrement plus faible. Le niveau de vie relatif des familles monoparentales y est également plus élevé que dans les pays précédents, mais les familles monoparenta-

les restent largement surreprésentées parmi les pauvres, et les revenus sociaux sont importants.

- *les pays du Sud, hors Portugal*, ont une proportion de familles monoparentales faible, et parmi elles des familles hébergées nombreuses. Comme dans le groupe précédent, il s'agit souvent d'une monoparentalité de « milieu de vie » : les jeunes et les célibataires sont relativement peu nombreux, au contraire des veufs et des actifs occupés. Les hommes y sont un peu plus nombreux que dans la moyenne européenne. Le revenu total des familles monoparentales y est assez élevé mais

les transferts sociaux y sont plus rares et pèsent moins dans les ressources de ces familles.

- *les autres pays*, France comprise, forment enfin un dernier groupe plus hétérogène, avec un peu moins de veufs que la moyenne communautaire et des situations d'emploi contrastées. Les revenus sociaux y sont assez importants.

Cette classification ne doit pas pour autant faire oublier la forte hétérogénéité entre familles monoparentales au sein de chacun des pays ainsi réunis. La monoparentalité n'est qu'une des caractéristiques socio-économiques des individus dont les situations et les comportements dépendent d'autres facteurs. Le but des classifications élaborées ici est donc aussi de souligner l'hétérogénéité de l'ensemble des « familles monoparentales », souvent présenté comme un « tout ».

Par ailleurs, la situation monoparentale est plus ou moins durable. Selon Nicolas Herpin et Lucile Olier (1998), dans les années 90 en France, environ 10 % des familles monoparentales une année donnée ne l'étaient plus l'année suivante, la formation d'une nouvelle union étant signalée dans la moitié des cas. L'analyse par pays mériterait dans l'avenir d'être enrichie par la prise en compte de ces comportements.

Annexe

Pour comprendre ces résultats

La source : les analyses présentées ici s'appuient sur les données de la vague 3 du Panel communautaire de ménages (PCM). Le PCM est une enquête auprès des ménages réalisée dans tous les pays de la Communauté européenne, sauf en Suède. Sa coordination est assurée par Eurostat, qui en finance en partie la collecte. Le questionnaire est harmonisé, et les méthodes de traitement (pondérations, imputations de valeurs manquantes) identiques. Les thèmes principaux du PCM sont l'emploi et les revenus, dans une perspective dynamique.

Les concepts utilisés : le ménage rassemble les personnes vivant dans un même logement. Au sein de chaque ménage ont été recréées, à partir d'une information établissant le lien entre toutes les personnes du ménage, des unités familiales. Une unité familiale ou famille est constituée soit d'une personne seule, soit d'un couple avec ou sans enfant, les enfants étant repérés à la fois par leur lien et leur âge (ils ont moins de 25 ans et sont célibataires). On compte ensuite le nombre de familles composant le ménage. Dans la plupart des cas, il n'y en a qu'une. Lorsqu'il y en a plusieurs, on considère qu'il y a hébergement. Les familles monoparentales peuvent donc, dans notre étude, être soit isolées (le ménage se réduit à la famille), soit hébergées (le ménage comprend plusieurs familles, dont une famille monoparentale).

Les revenus du ménage sont calculés comme la somme de tous les revenus perçus par chacun des individus du ménage : revenus du travail, salarié ou indépendant, revenus de transferts sociaux, revenus du patrimoine, revenus provenant de transferts entre ménages. Afin de tenir compte de la taille des ménages, ils sont rapportés au nombre d'unités de consommation du ménage, évalué selon l'échelle OCDE : on ne parle plus alors de revenu mais de niveau de vie. L'échelle d'unités de consommation OCDE accorde un poids de 1 au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes de plus de 14 ans et de 0,3 aux moins de 14 ans. Le niveau de vie est défini au niveau des ménages et ensuite supposé commun à tous les individus d'un même ménage. Les montants ont été convertis en parité de pouvoir d'achat (PPA).

La pauvreté est ici abordée sous son seul angle monétaire. Est déclaré « pauvre » un individu dont le niveau de vie est inférieur à la moitié du niveau de vie médian de son pays. Le niveau de vie médian est celui qui sépare la population en deux : la moitié des individus d'un pays dispose d'un niveau de vie supérieur, et l'autre moitié d'un niveau de vie inférieur.

Les estimations de proportions de familles monoparentales varient considérablement d'une source à l'autre. En ce qui concerne la France, elles s'échelonnent, pour la période 1995-1996, entre 10 % (enquête Budget de famille 1995) et 15 % (enquête Force de travail, 1996). L'estimation fournie par le panel communautaire des ménages est intermédiaire (14 %, dont 13 % de familles isolées). Les divergences les plus importantes entre les enquêtes Force de travail et PCM sont observées pour la Grèce, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. Cela montre sans doute la difficulté à définir de façon stable et incontestable les familles monoparentales.

Pour en savoir plus

- Nicolas HERPIN et Lucile OLIER (1998), « Les familles monoparentales : aidées mais fragilisées », France portrait social, Insee, 1997-1998.
- Claude MARTIN (1997), « L'action publique en direction des ménages monoparentaux – une comparaison France / Royaume-Uni », Recherches et prévisions, n° 47, CNAF.
- Jayne MIDDLEMANS et Ruth PASERMAN (1996), « Vivre sous le même toit – modèles familiaux dans l'Union européenne », Insee Première, n° 493, octobre.
- Peter WHITTEN (1998), « Les familles monoparentales dans l'Union européenne : un phénomène qui prend de l'ampleur », Insee Première, n° 620, décembre.